



Institut Savoisien d'Etudes Françaises pour Etrangers

LIVRET DE L'ETUDIANT



Domaine Universitaire de Jacob-Bellecombette
Bâtiment 14
BP 1104
73011 Chambéry cedex

TEL +33 (0)4 79 75 84 14

Fax +33 (0)4 79 75 84 16

Mail : isefe@univ-smb.fr

Facebook: <https://www.facebook.com/isefeChambery>

www.isefe.univ-smb.fr

SOMMAIRE

AVANT VOTRE DEPART	P3
Remplir par mail la fiche d'inscription	
Demande de visa	
Le logement	
Votre valise	
Documents à ne pas oublier	
Budget	
A VOTRE ARRIVEE	P4-5
Comment arriver à Chambéry ?	
Démarches administratives	
- Carte d'étudiant	
- Titre de séjour	
- Assurance santé	
- Banque	
- Logement	
- Travail	
CHAMBERY	P6
La ville	
Transports	
Faire ses courses	
1 MOIS AVANT DE PARTIR	P7

Avant votre départ

Remplir et renvoyer par mail la fiche d'inscription de l'Isefe

N'oubliez pas de :

- Joindre une copie de votre passeport.
- Préciser si vous avez besoin que l'ISEFE vous trouve un logement.
- Verser les arrhes afin que votre inscription soit validée.

Demande de visa

Une fois votre inscription validée, vous recevrez une attestation d'inscription, une convocation et une attestation de logement.

Si vous êtes étudiant(e) hors Union Européenne, ces documents vous seront nécessaires pour votre demande de visa. Adressez-vous à l'ambassade de France de votre pays.



Le logement



Si l'Isefe doit vous trouver un logement, précisez sur la fiche d'inscription le type de logement souhaité (studio, résidence universitaire, en famille...).

Pensez à confirmer votre date d'arrivée à votre propriétaire.

Votre valise

Chambéry est une petite ville de montagne.

En moyenne, il fait entre -5°C et 10°C en hiver (de novembre à décembre) et 25°C et 35°C en été (de mai à septembre).

Prévoyez donc des pulls et des t-shirts.



Pour les appareils électriques, le voltage en France est de 220V et les prises ont 2 fiches rondes.

Documents à ne pas oublier

- Attestation d'inscription à l'Isefe
- Passeport
- Visa
- Billet d'avion
- Attestation de votre banque prouvant que vous pouvez subvenir à vos besoins
- Diplômes et leur traduction
- Acte de naissance



Budget

La loi française exige que tout étudiant étranger justifie d'un revenu mensuel de 615 euros minimum (soit 7318 euros par an).

Logement : 350-500€ par mois
Restaurant universitaire 3€20
Ticket de bus 1€30 (ou 27€ par mois)

Baguette 1€
Sandwich 4€
Café 1,50€



A votre arrivée

Comment arriver à Chambéry ?

Chambéry est proche des aéroports de Genève et de Lyon.

<http://www.lyonaeroports.com/>

<https://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx>



De nombreuses navettes relient Chambéry et ces deux aéroports.

Depuis Lyon : <http://www.rhonealpes.fr/548-bienvenue-a-bord-navettes-aeroport-lyon.htm#par28033>

Depuis Genève : <http://www.aerocar.fr/fr/>



Démarches administratives

- **Carte d'étudiant** : Une fois les cours payés, vous recevrez un dossier à remplir pour faire la demande de carte étudiant si vous êtes inscrit(e) pour toute l'année universitaire.
Vous devrez joindre une photocopie de votre passeport, une photo, la traduction de vos diplômes et un acte de naissance.
L'assurance santé et l'assurance responsabilité civile sont obligatoires et peuvent être achetées le jour de l'inscription.
Ces documents réunis, prenez un rendez-vous au bâtiment 20 sur le campus de Jacob-Bellecombette.
- **Titre de séjour** : Les étudiants arrivant avec un visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) doivent contacter l'Office Français de L'immigration et de l'Intégration (OFII) dans les 3 mois suivant leur arrivée afin de valider leur visa.

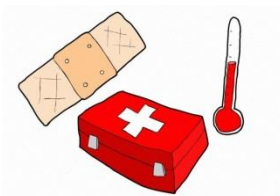
OFII

Direction territoriale de l'OFII
Parc Alliance- 76 rue des Alliés
38 100 Grenoble
04 76 40 95 45

a_grenoble_d_t@ofii.fr



- **Assurance santé** : L'affiliation à un régime de sécurité sociale est obligatoire
Etudiant de l'UE : Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
Etudiants hors UE :



- Moins de 3 mois : assurance privée dans votre pays traduite.
- Plus de 3 mois : Affiliation obligatoire à une assurance santé étudiante en France (SMERRA ou LMDE) lors de votre demande de carte étudiant (environ 215€ pour 1 an si vous avez moins de 28 ans).
- Si vous avez plus de 28 ans : contactez la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à votre arrivée.



- **Banque** : Pour ouvrir un compte en banque, prenez rendez-vous dans la banque de votre choix. Une photocopie de votre passeport, une attestation de domicile et une attestation de logement vous seront demandées.
Un compte en banque vous sera nécessaire pour certaines formalités.

- **Logement :**

Pour réserver votre logement le propriétaire vous demandera de verser une caution correspondant à un mois de loyer.

Une assurance logement est obligatoire et coûte environ 50 euros par an.

Un état des lieux est fait à votre entrée et sortie du logement. Attention à bien garder ce document qui vous permettra de récupérer votre caution si vous rendez l'appartement en bon état.

CAF : en tant qu'étudiant(e), vous pouvez demander une APL (Aide Personnalisée au Logement).

Il vous faudra prendre un rendez-vous à la CAF :

Caisse d'Allocation Familiale

20 avenue Jean Jaures

73 022 Chambéry Cédex

<http://www.caf.fr/>



- **Travail :** Vous pouvez travailler pendant vos études en France mais attention, le nombre d'heures est limité.

Pour tout renseignement <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2713>

Chambéry



La ville

Chambéry, petite ville située dans les Alpes françaises entre les montagnes et les lacs, vous propose de nombreuses activités.



Chambéry bénéficie d'une situation géographique idéale : 1h de l'Italie, 1h30 de la Suisse, 4h de la Côte d'Azur, 3h de Paris (en TGV) et à 20 minutes de la 1^{ère} station de ski.

Transports

Train : la gare de Chambéry se trouve dans le centre-ville et permet d'aller vers de nombreuses destinations.

Bus : de nombreux bus circulent dans la ville de Chambéry et ses alentours.

Vélo : un grand réseau de pistes cyclables permet de circuler très facilement à vélo.

Blablacar : manière très économique de voyager partout en France et en Europe, moyen de transport préféré des étudiants français aujourd'hui.

Faire ses courses

De nombreux choix s'offrent à vous : grandes surfaces, supermarchés, petits commerces du centre-ville, mais attention ils ferment le soir à 20h, le dimanche et les jours fériés toute la journée.



Le samedi matin vous pourrez acheter fruits et légumes sur notre joli petit marché du centre-ville.

1 mois avant de repartir

Envoyer un courrier à votre propriétaire pour lui donner la date de votre départ et prendre rendez-vous pour l'état des lieux.



Prendre rendez-vous à la banque pour fermer votre compte.

Penser également résilier tous vos abonnements (téléphone, CAF, eau, électricité, assurance...)

